



Paris, le 5 mai 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Réunion du 5 mai 2017 sur la sécurité de la tour Eiffel

Ce jour, suite à l'action médiatique de Greenpeace à la tour Eiffel en début de matinée, Michel DELPUECH, préfet de Police, a tenu une réunion avec la Mairie de Paris et la société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE).

- **Cette réunion a d'abord permis de préciser les circonstances factuelles de cette intrusion :**

A 05h24, une alarme s'est déclenchée pour une intrusion au niveau du pilier nord du monument et a entraîné une intervention des équipes de sécurité de la société d'exploitation.

Trois personnes étaient en bas du pilier et une dizaine de personnes, particulièrement bien entraînées et équipées, avait déjà escaladé le pilier.

L'appel à la Police a été fait à 05h35 et les effectifs de la préfecture de Police se sont présentés sur les lieux à 05h42.

La demande de concours de la force publique de la société d'exploitation de la tour Eiffel a été envoyée à la préfecture de Police et validée immédiatement par le préfet de Police, permettant l'intervention des forces de l'ordre.

Une intervention des effectifs du groupe de recherche et d'intervention en milieu périlleux des Sapeurs Pompiers et du groupe escalade de la Direction de l'Ordre Public et de la Circulation a permis l'interpellation de 12 personnes qui ont, par la suite, été placées en garde à vue.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Egalité Fraternité*

- **Concernant la sécurité du site :**

- La tour Eiffel est une propriété de la Ville de Paris dont l'exploitation est confiée à la société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE) qui a la sécurité du monument à sa charge, à l'intérieur des limites de son parvis. La préfecture de Police a, quant à elle, la sécurité périphérique du site.

- Les dispositifs en place ont déjà produit leurs effets en limitant de 12 à 2 le nombre d'intrusions dans le site entre 2015 et 2016.

- Dans le respect des responsabilités de chacun la réunion tenue ce matin a permis de décider plusieurs mesures :

- **renforcement de la sécurité interne du monument**

- Renforcement immédiat des moyens humains présents au centre de supervision de la tour Eiffel ;
- Passage de 2 à 5 équipes cynophiles du service de sécurité d'exploitation de la tour Eiffel, au sol comme dans les étages du monument, et révision de leur doctrine d'intervention pour permettre une réaction plus rapide

- **renforcement de la sécurité périmétrique du site :**

- Augmentation du nombre de patrouilles des effectifs de la préfecture de Police avec prise de contact systématique des prises de contact avec les responsables de la sécurité du site ;
- Réévaluation du dispositif périphérique de vidéo protection avec suivi dédié au sein du commissariat central du 7<sup>ème</sup> arrondissement et renvoi des images au PC sécurité de la tour Eiffel

Ces mesures, dont la majorité est d'application immédiate, sont destinées à renforcer de façon conséquente la sécurité du monument dans l'attente du dispositif pérenne qui sera mis en place en 2018 et qui prendra la forme de panneaux de verre, à la fois plus esthétiques et plus efficaces que le barriérage temporaire actuellement en place. Ce dispositif sera lui-même adapté s'il s'avérait après examen que de nouvelles améliorations sont possibles.